

12ème COLLOQUE

Jeudi 30 novembre 2017 LE HAVRE

Bois en fin de vie Nouvel essor pour l'énergie!

Avec le soutien de :













En partenariat avec :











This project has received funding from the European Union's H2020 research and innovation programme under grant agreement no 727958.







Bois en fin de vie : un nouvel essor pour l'énergie



Bois en fin de vie : de quoi parle-t-on ?

30 novembre 2017



Plan

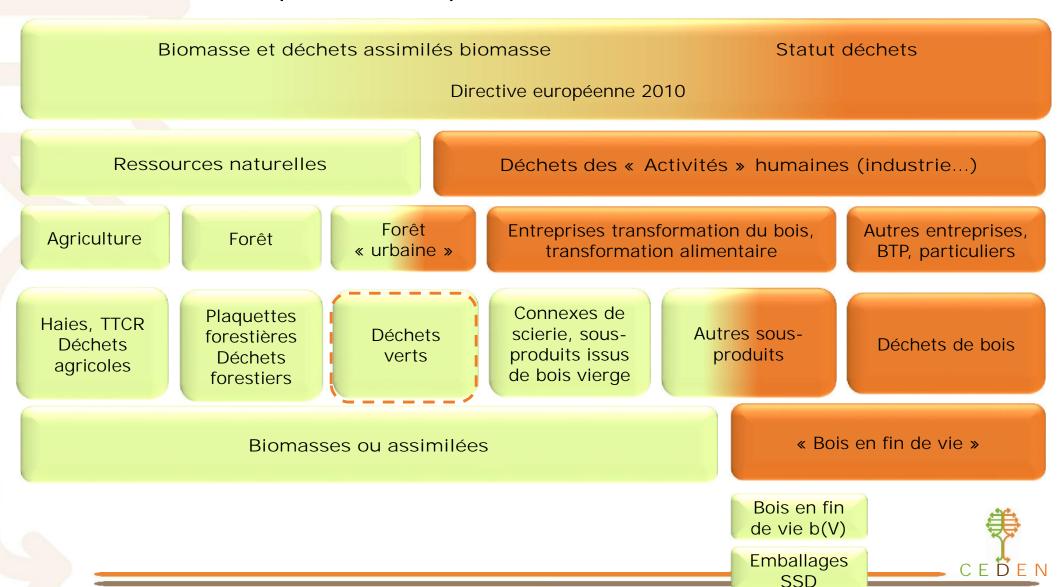
- Définitions, terminologie
- Rappel de la réglementation (valorisation énergétique)
- Classification : approches en Europe
- Caractérisations





Définitions, terminologie

- Bois en fin de vie et biomasses ligneuses
 - Champ du colloque



Définitions, terminologie

- Statut des bois en fin de vie
 - Déchets non dangereux
 - Classement des déchets : Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002
 - Déchets dangereux
 - Classement des déchets
 - Substances nocives en concentration importantes : bois créosotés et bois imprégnés aux sels métalliques (arsenic)
 - Combustibles solides de récupération
 - Arrêté du 23 mai 2016
 - Biomasse
 - Respect de la définition de la biomasse (« IED »
 - Sortie de statut de déchets : arrêté du juillet 2017
 - Seuils arrêté du 24 septembre 2013 (« 2910B »)

Autres entreprises, BTP, particuliers

Déchets de bois

Biomasses ou assimilées

« Bois en fin de vie »

Bois en fin de vie b(V)

Emballages SSD





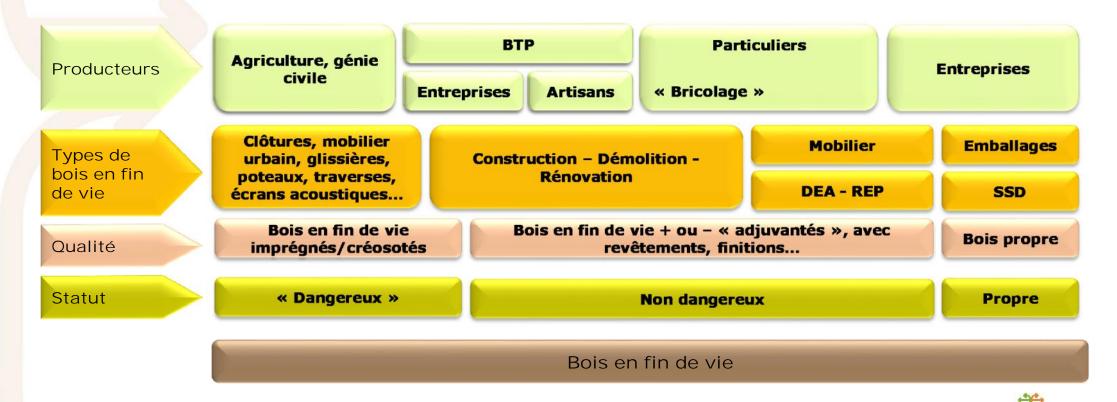






Terminologie

- Origine des bois en fin de vie
 - Activités humaines : agriculture (clôtures...), génie civil (mobilier urbain, traverses, infrastructures en bois), BTP, entreprises (principalement emballages et mobilier), particuliers (« bricolage » et mobilier)



Plan

- Définitions, terminologie
- Rappel de la réglementation (valorisation énergétique)
- Classification : approches en Europe
- Caractérisations





Cadre réglementaire « énergie »

Valorisation énergétique : statut des bois en fin de vie et cadre ICPE

DECHETS

BIOMASSE/PRODUITS/ COMBUSTIBLES COMMERCIAUX

CADRE I CPE

CLASSEMENT I CPE INCINERATION / CO-INCINERATION 2771 2770 2971

CLASSEMENT ICPE COMBUSTION 2910

Niveaux de contraintes en matière d'émissions

Acceptabilité sociétale



Cadre réglementaire « énergie »

Valorisation énergétique : statut des bois en fin de vie et cadre ICPE



Acceptabilité sociétale



Plan

- Définitions, terminologie
- Rappel de la réglementation (valorisation énergétique)
- Classification : approches en Europe
- Caractérisations





Classification: approches en Europe

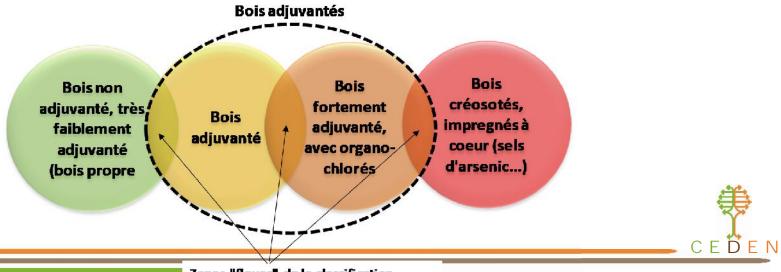
- Autant de classifications que de pays
- □ Pour classer les déchets de bois, plusieurs critères :
 - L'origine : bois du BTP, bois DEA
 - Associée à la présence possible de polluants : bois traités à cœur, bois contenant des métaux lourds, revêtements PVC, peintures...
 - Exemple pour la catégorie 2 ou B
 - Le catalogue européen des déchets
 - Catégories bois d'« emballage » ou « connexes », « Panneaux de particules » ou « démolition », catégories avec * (dangereux)...
 - Les seuils en polluants (ex : seuils 2910B, SSD)
 - Les normes ISO biocombustibles et CSR
 - La définition de la biomasse (IED)
 - Les catégories AIII et AIV de la classification Allemande sont exclues de la biomasse

• • •

Classification: approches en Europe

Catégories

- Entre 3 et 4 catégories
- 2 catégories communes à toutes les classifications :
 - Propre (bois d'emballage, SSD, définition biomasse...)
 - Dangereuse » = bois imprégnés aux sels métalliques (écrans acoustiques, mobilier urbain, bardages...) ou créosotés (traverses, poteaux téléphoniques, clôtures, piquets en arboriculture...)
- 1 ou 2 catégories intermédiaires pour les déchets de bois non dangereux (plus ou moins adjuvantés) mais sans traitement « à cœur » (sels de métaux), sans créosote, voire sans organo-chlorés (= classe II allemande)



Classification: approches en Europe

Statut de la classification

- Réglementaire : Allemagne (ordonnance de 2002),
- Prescriptif: Pays-Bas (plan national des déchets),
 Finlande (approuvée par le Ministère de l'environnement en 2014)
- Admise ou mise en place par les professionnels : Angleterre (association des recycleurs), France
- Basé sur les normes ISO 17 225 (biocombustibles) et 15 359 (CSR)
- En réflexion : France (référentiel ADEME, CSF), à l'échelle européenne en 2014 (démarche DEWOWOOD)

Orientations en matière de valorisation

- Energie : Finlande
- Recyclage : Allemagne, Autriche
- Sans orientation : Pays-Bas, France



Plan

- Définitions, terminologie
- Rappel de la réglementation (valorisation énergétique)
- Classification : approches en Europe
- Caractérisations





Caractéristiques générales

BOIS NATUREL

Matière organique, PCI, matière minérales (Azote, chlore, soufre, potasse, éléments traces métalliques...)

ELEMENTS EXOGENES AU BOIS

Traitements de préservation (organo-chlorés, PCP...)

Colles

Finitions (peintures, vernis, lasures...)

Revêtements (PVC...)

Eléments liés divers : clous, charnières, verre,

métal, plâtre, ciment...

Eléments divers non liés : sable, terre, cailloux,

autres

Bois en fin de vie bruts

Tri à la source, tri manuel Broyage Criblage (extraction de la fraction fine) Déferraillage Tri optique Mélange



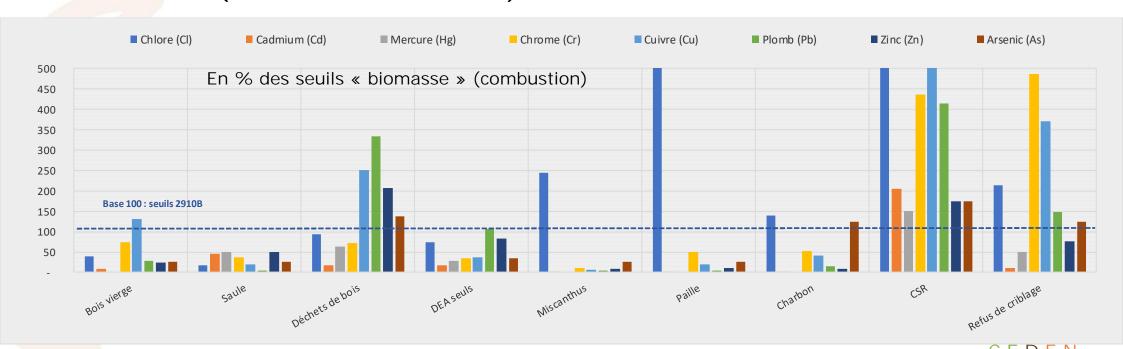


Combustible (broyat)

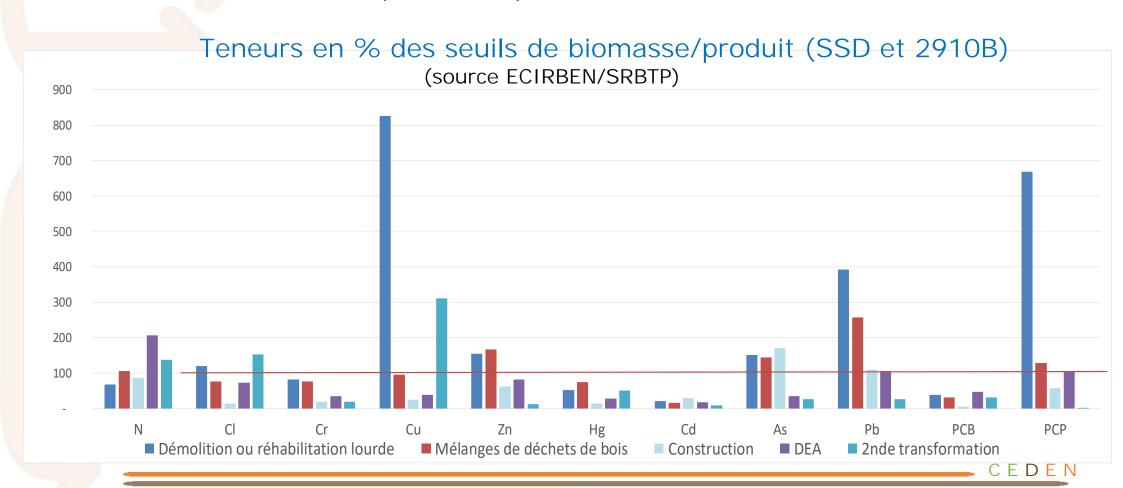


Comparaison par rapport à d'autres combustibles

- Teneurs en chlore modérées (id pour potasse) et proches du bois vierge, comparativement aux agro-combustibles, CSR, refus de criblage
- Teneurs en métaux plus élevées que pour le bois vierge (Cu, Pb, Zn, As) mais beaucoup plus faibles que CSR
- Certaines catégories de BFV sous les seuils « biomasse » (DEA, bois BTP triés)

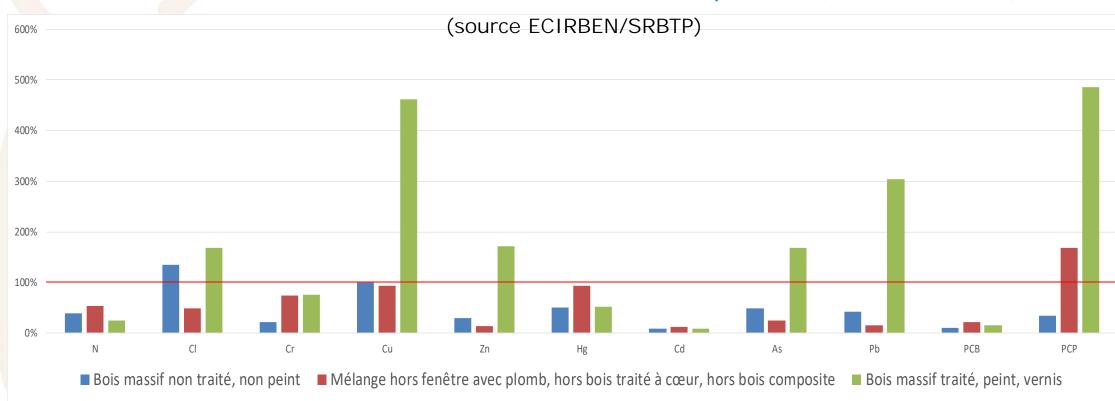


- Caractérisations par origine
 - Démolition /mélanges /construction /DEA/2^{nde} transfo
 - Pas de problèmes particuliers : Cr, Hg, Cd, PCB
 - Paramètres dépassés pour certaines familles : CI, Zn, N
 - Paramètres problématiques : Cu, Pb et PCP

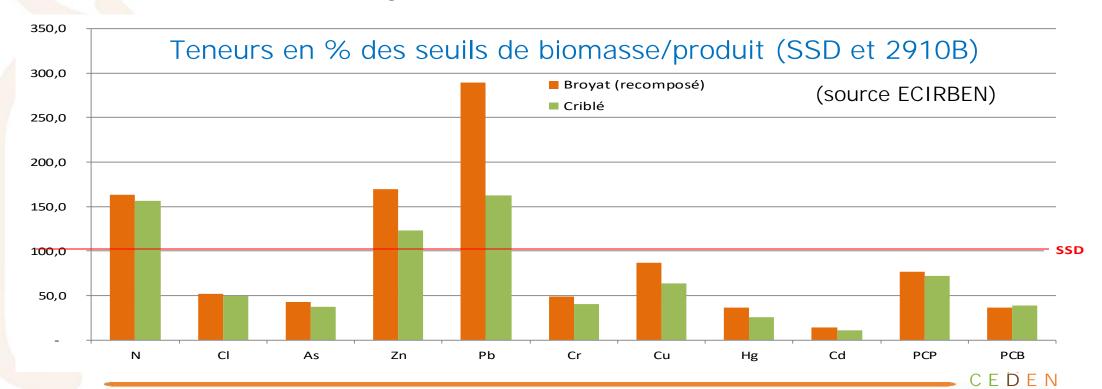


- Par traitement : Tri manuel (SRBTP)
 - Incidence du tri manuel sur la qualité des broyats
 - Tri manuel des déchets les moins traités
 - Extraction des portes et fenêtres

Teneurs en % des seuils de biomasse/produit (SSD et 2910B)

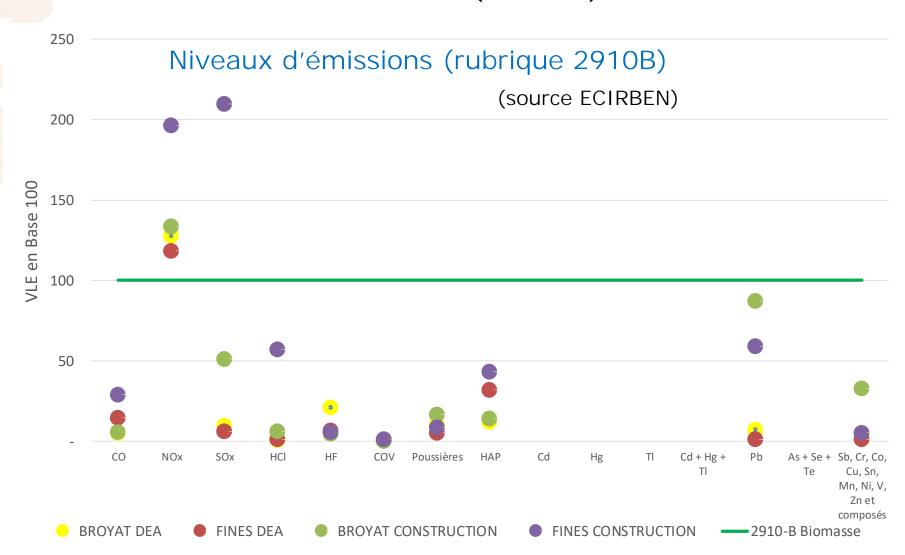


- Par traitement : Extraction des fines par criblage
 - Incidence de l'extraction des fines sur la qualité des broyats
 - Réduction des teneurs en cendres et métaux jusqu'à 45 % (Pb)
 - Mais très variable selon la préparation (type de broyage, maille de la grille de broyage, maille du crible)
 - Ne permet pas d'atteindre les seuils de la « biomasse » sauf pour certaines catégories de bois



Emissions

Nécessité de traiter les NOx (SNCR...)



Emissions

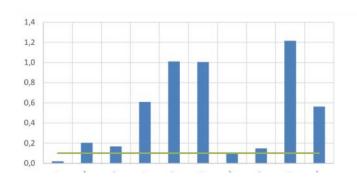
Nécessité de traiter les Dioxines (dépoussiéreurs, laveurs humides, catalyse, charbon actif, chaux)

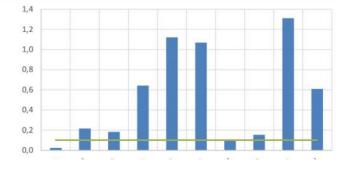
Niveaux d'émissions

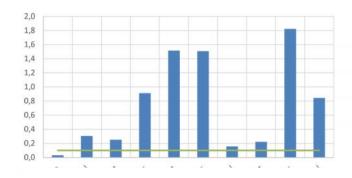
(source étude SRBTP 2015)

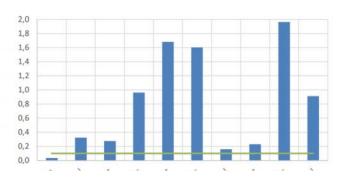


Test réalisés
dans une
installation non
équipée pour
traiter les
dioxines







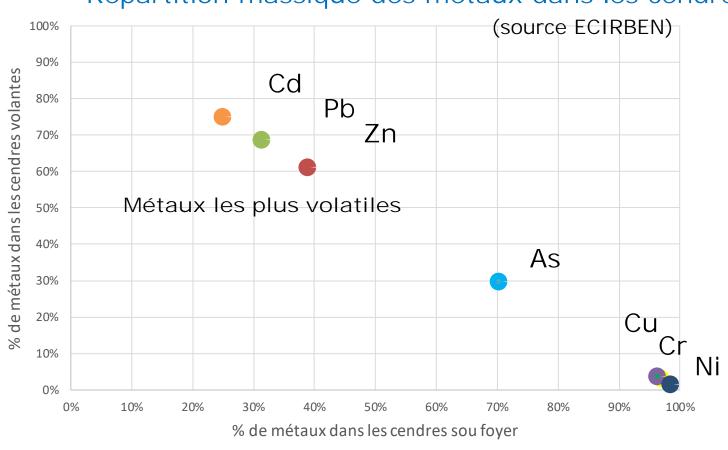


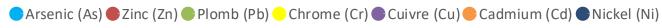


Emissions

- Cendres volantes et cendres lourdes/sous foyer
- Valorisation en épandage possible en cas de cocombustion avec d'autres combustibles

Répartition massique des métaux dans les cendres





Séminaire bois en fin de vie



Dominique Boulday



